



Des milliards pour les entreprises, même pas des miettes pour les fonctionnaires

La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de tous les services publics, affaiblis par des politiques d'austérité successives, pour répondre aux besoins de la population. Si le secteur de la Santé a évidemment été mis très fortement à contribution, c'est l'ensemble des services publics qui ont su répondre présents : éducation, finances, éboueurs, services sociaux...

Depuis plus de 30 ans, les politiques gouvernementales au service du capital essayent de nous convaincre que c'est « la crise », alors que les profits des entreprises et les dividendes versés aux actionnaires ne cessent de croître. Cette théorie est le prétexte à une politique dévastatrice : les mesures d'aides aux entreprises se multiplient, sans contrepartie en termes de création d'emplois, et creusent les déficits publics.

Dans le même temps, les fonctionnaires subissent un gel des rémunérations avec le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans. Si les pertes de pouvoir d'achat sont considérables, si la question de la revalorisation des filières féminisées est plus que jamais d'actualité, la date du rendez-vous salarial que doit convoquer le ministère n'est toujours pas fixée.

À ce stade, la ministre continue de refuser de s'engager sur le dégel du point d'indice et sur le principe de mesures générales d'augmentation des salaires et pensions au bénéfice de l'ensemble des agent-es et retraité-es de la Fonction publique.

Cette situation est inacceptable, tout comme l'est la poursuite des réformes régressives en matière d'emploi public, de désorganisation des missions, d'allongement du temps de travail, de remise en cause des droits et garanties statutaires. La loi dite de transformation de la fonction publique va, entre autres conséquences, laisser chaque agent isolé face à l'autorité hiérarchique sans aucune garantie du respect de règles équitables et transparentes. C'est une régression sans précédent au nom de ce qui est sans complexe appelé une « souplesse managériale » et de la raison économique.

De nombreux secteurs de la Fonction Publique sont en lutte, contre les 1607 heures, contre la casse de l'hôpital public, contre les restructurations des services de l'État.

Le mardi 15 juin 2021, à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires 44, les fonctionnaires et salarié.es des 3 versants de la Fonction Publique de Loire Atlantique convergeront vers la mobilisation Santé devant le CHU de Nantes à 14H00 pour réclamer une augmentation générale des salaires dans le Fonction Publique et la préservation du Statut de la Fonction Publique.

Nantes, le 10 juin 2021